

nos lois," le soir même on se rendort. Si l'on se réveille de temps à autre, c'est uniquement pour se chicaner entre compatriotes.

Parler, — pas plus qu'il ne faut, — est une excellente chose ; mais savoir agir est encore mieux. L'avenir d'un peuple dépend beaucoup de son union sur les questions fondamentales. La lâcheté et les divisions ne peuvent que le conduire à la ruine.

Les terrains scolaires

A ce propos, nous pensons utile d'ajouter quelques explications à l'article que nous avons publié il y a quinze jours.

De cet article il ne faudrait pas conclure qu'une indemnité accordée aux catholiques, à même les terrains scolaires, serait à nos yeux une solution satisfaisante et définitive de la question scolaire.

Une solution de ce genre, qui constituerait les catholiques dans un état d'exception, resterait en deçà de la vraie solution.

Il ne faut point oublier que la minorité était, de par la constitution, sur le même pied que la majorité. Elle doit être remise dans cet état. La vraie solution se trouve dans le rétablissement de la minorité dans ses droits constitutionnels.

Une indemnité, prise sur les terrains scolaires, pourrait servir à soulager pour un temps les catholiques, mais tôt ou tard, nous nous retrouverions en face d'un déficit ; l'imbroglia renaîtrait.

Nos droits reposent sur la constitution ; il ne faut pas sacrifier ce point d'appui pour recourir à de simples expédients, dont plus tard la minorité serait la dupe.

Jusqu'à ce que la minorité soit rétablie dans ses droits, elle est justifiable de s'opposer à l'aliénation d'un fonds créé pour son bénéfice comme pour celui de la majorité (1).

La Quinzaine

Monseigneur l'Evêque d'Annecy, a adhéré à la Déclaration de Mgr Turinaz, condamnant l'article de *La Quinzaine*, intitulé : AMÉRICANISME ET AMÉRICAINS.

Sa Grandeur dit de cette Revue :

(1) Le Manitoba.